



EFFET DU TYPE DE MONOPARENTALITE ET DES COMMUNICATIONS PARENTS-ENFANTS SUR LA DELINQUANCE JUVENILE A ABIDJAN

EFFET DU TYPE DE MONOPARENTALITE ET DES COMMUNICATIONS PARENTS-ENFANTS SUR LA DELINQUANCE JUVENILE A ABIDJAN

N’GATTA Yao Camille
Psychologie sociale

Courriel : camille4092@yahoo.co

RÉSUMÉ

Cette étude tente une explication de la délinquance juvénile à Abidjan à partir du type de monoparentalité et des communications parents-enfants. Elle porte sur un échantillon de 97 jeunes délinquants de la MACA (Maison d’Arrêt et de Correction d’Abidjan) dont l’âge moyen est de 16 ans. Ces sujets, répartis en quatre groupes expérimentaux, équivalent deux-à-deux, sont soumis à un questionnaire dont les données sont analysées au moyen de la technique statistique du Khi carré.

Les résultats obtenus confirment nos hypothèses opérationnelles. D’une part, la fréquence de vrais délinquants est plus élevée dans les familles monoparentales masculines que celle des familles monoparentales féminines. D’autre part, les vrais délinquants sont significativement plus fréquents dans les familles où ces communications parents-enfants sont occasionnelles ou rares que dans celles où ces communications sont fréquentes.

Mots-clés : Monoparentalité, communications parents-enfants, délinquance juvénile.

ABSTRACT

This study attempts to explain juvenile delinquency in Abidjan based on the type of single parenthood and parent-child communication. It focuses on a sample of 97 juvenile delinquents in the MACA (Abidjan House of Arrest and Correction) whose average age is 16 years. These subjects, divided into four experimental groups, equivalent two by two, are subjected to a questionnaire whose data are analyzed using the statistical technique of Chi-square.

The results obtained confirm our operational hypotheses. On the one hand, the frequency of real offenders is higher in male single-parent families than in female single-parent families. On

the other hand, true offenders are significantly more frequent in families where such parent-child communication is occasional or rare than in families where such communication is frequent.

Keywords: Single parenting, parent-child communications, juvenile delinquency.

INTRODUCTION

La délinquance juvénile demeure l’une des préoccupations majeures en Afrique, pour les gouvernants, les populations et les scientifiques. Selon, le Rapport sur la criminalité en Afrique (2005) le continent connaît un taux croissant de jeunes délinquants Ce taux traduit les difficultés d’adaptation sociale des jeunes Africains. Fragilisant, de ce fait, leur socialisation qui influence la sécurité des biens et des personnes.

A l’instar des pays Africains, la Côte d’Ivoire, et notamment à Abidjan sa capitale économique, connaît une proportion croissante de la délinquance juvénile qui fragilise les systèmes de prise en charge et d’intégration sociale des jeunes. Cette situation aboutie à l’invention de nouveaux mécanismes de survie chez ses jeunes qui se manifeste à travers la délinquance au détriment de la norme sociale ou familiale. Ce faisant, à Abidjan, le nombre de délinquants mineurs judiciairisé de 2008 à 2016, selon les statistiques du Centre d’Observation des Mineurs (COM) est passé de 156 à 316. Par ailleurs, cet effectif est au-delà de sa capacité d’accueil fixée à 120 pensionnaires. Ce nombre pléthorique entraîne la dégradation de la structure d’accueil ce qui affecte négativement le système de prise en charge de ces jeunes en vue de leur réintégration sociale. Ce dysfonctionnement favorise de ce fait, la condamnation de certains jeunes à la récidive donc à demeurer dans la délinquance. En outre, ce phénomène peut avoir des conséquences multiples. Dans cette perspective, la Banque mondiale (2007) révèle à travers les effets à court et long terme de la délinquance sur la croissance économique dans les Caraïbes que les crimes et la violence entraînent des coûts considérables en créant un climat de peur parmi les citoyens et entravent la croissance économique. De plus, ces actes délictueux, à court terme, ont des effets négatifs sur le bien-être humain et, à long terme, ont un impact négatif sur le développement social. Par ailleurs, les victimes d’agression ne bénéficiant pas de soutien social suffisant peuvent éprouver des difficultés dans les relations qu’ils entretiennent avec autrui, nuisant, de ce fait, à leur rétablissement. Les victimes de la délinquance juvénile souffrent de blessures physiques, de pertes financières et de troubles psychologiques.

Quels pourraient être les déterminants de ces comportements ? Pour répondre cette préoccupation, des études sur ce phénomène ont été menées. Certaines cherchant les causes de la délinquance juvénile dans les facteurs biologiques, personnels et environnementaux et sociaux. En effet, plusieurs travaux éclairent

sur les effets des facteurs biologiques. A ce propos, l'étude de Hohmann, Becker, Fellingner, Banaschewski, Schmidt, Esser et Laucht (2009) révèlent que les adolescents possédant deux copies de l'allèle court 5-HTTLPR et de la variante DRD4 7r ont une propension au comportement agressif ou délinquant. Les résultats montrent que les porteurs du génotype 4/4 mâle avec l'allèle à 7 répétitions (7R) ont une délinquance significativement plus élevée. La méta-analyse de Rhee et Waldman (2002) soulignent que la zygoté et l'âge sont des modérateurs significatifs de l'ampleur des influences génétiques sur le comportement antisocial chez le délinquant.

D'autres études par contre, recherchent les causes des comportements délinquants dans les facteurs personnels tels que l'âge, le sexe, la consommation de substances psychoactives et les traits de personnalités. Ainsi, au niveau de ces facteurs des études indiquent que des dysfonctionnements personnels sont susceptibles de favoriser la délinquance chez les jeunes. Dans cette même perspective, Carle et Schostek (2002) soutiennent que la fréquence de mineurs mis en cause est plus élevée chez les garçons (soit 88%) que chez les filles (soit un peu moins de 12%). Smyth-Laporte (2014) indique que l'Extraversion, le Contrôle et la Stabilité émotionnelle des adolescents à 12 et 13 ans prédisent leurs comportements antisociaux à 14 et 15 ans. L'étude longitudinale de Li et Lerner (2011) concluent que l'engagement comportemental et émotionnel avaient un lien avec la délinquance et à la consommation de substances.

En outre, les scientifiques ayant recours à la famille dans l'explication du développement des comportements délinquants chez les jeunes sont nombreuses. De ce fait, les facteurs environnementaux et sociaux se présentent sans doute comme les facteurs influençant fortement la délinquance juvénile. En effet, les travaux de Moss, Baron, Hardie et Vanyukov (2001) montrent que le risque de trouble de conduites est multiplié par 13 chez les enfants dont les pères biologiques présentent à la fois une personnalité antisociale et une dépendance à l'alcool. En outre, l'implication du milieu familial dans la recherche des causes de la délinquance juvénile, peut être appréhendée au niveau de la structure familiale et de la dynamique familiale. Ce faisant, l'étude de Jaffee, Moffitt, Caspi, Taylor et Arseneault (2002) indique que la présence du père à la maison et son implication dans l'éducation de l'enfant n'ont un effet protecteur sur l'apparition de trouble des conduites que si le père est dépourvu de trouble de type antisocial. Dans le cas contraire, sa présence s'avère négative. En effet, Tremblay & al. (2004) montrent que les enfants susceptibles de manifester une agressivité physique dans la petite enfance sont ceux ayant des mères avec des antécédents de comportement antisocial. Balier (2002) parle de défaillance des parents, par contre Maqueda (2002) souligne les difficultés narcissiques et l'identification aux parents. Coslin (2002) relève quant à lui, le mauvais climat familial qui ne permet

pas l'identification à un modèle adulte. Vaillant et Vulbeau (1999) montrent que le jeune inadapté est un jeune dont l'enfance a été bouleversée et l'histoire familiale a été malmenée. Cusson (1997) établit une relation entre les carences cognitives et les lacunes éducatives parentales. Menting, Van Lier, Koot, Pardini et Loeber (2016) établissent que l'influence de l'impulsivité cognitive des jeunes sur la délinquance est liée aux comportements antisociaux de leurs parents. Marmorstein, Iacono et McGue (2009) montrent que les jeunes dont les parents ont une dépendance à l'alcool ou aux drogues avaient 2 à 3 fois plus de risque de présenter un trouble mental extériorisé. Par ailleurs, Cario (2000) indique que le milieu familial peut présenter des risques de natures diverses dont des violences, la délinquance des parents et de la fratrie, des mésententes, le manque de contrôle. Pierrehumber (2004) conclut que la famille est d'un recours certain pour la compréhension de la délinquance juvénile, d'autant plus que les parents sont les premiers agents socialisateurs.

De ce point de vue, l'implication du milieu familial dans la recherche des causes de la délinquance juvénile, peut être appréhendée au niveau de la structure familiale, des pratiques éducatives et de l'attachement ou des relations parents-enfants. Ainsi, Kierkus et Hewitt (2009) montre que vivre dans une famille non traditionnelle est plus criminogène pour les adolescents. Castellan (1996) incrimine l'échec de la famille dans sa fonction d'accueil, d'expression et de communication dans la manifestation de la délinquance chez les jeunes. Ce faisant, Koudou (1994) indique que toute action éducative n'est en générale possible que pour les enfants issus de familles plus ou moins stables. Tous ces constats concordent avec les travaux de Larzelere et Patterson (1990) qui soutiennent que l'éducation parentale consiste pour l'enfant à savoir que tel acte est proscrit ou non, qu'il sache qu'il y a une punition prévue, que cette punition soit humaine et proportionnée à l'acte, et qu'elle soit donnée fermement et rapidement. On comprend, de ce fait, que la socialisation du jeune implique l'existence d'une bonne communication et d'un bon lien attachement parents-enfants. Dans ce même ordre d'idées, Allport (1967) soutient que la définition de la psychologie sociale qui est la tentative scientifique de comprendre et d'expliquer comment les pensées, les sentiments et les comportements des individus sont influencés par la présence réelle, imaginée ou implicite d'autres êtres humains implique la communication. Selon, Laroche (1998) « La communication parents-enfants s'apparente au partage de pensées et de sentiments personnels, de même qu'à la discussion d'activités et de projets d'avenir. L'affection est le sentiment d'une émotion chaleureuse. L'assimilation affective est un lien émotif chaleureux entre l'enfant et le parent, manifesté par l'appréciation de la proximité de l'autre et le désir de lui ressembler ».

A l'analyse, la délinquance juvénile déduit des conclusions des études antérieures serait fortement tributaire des déterminants familiaux. Or, ces travaux ne s'intéressent pas spécifiquement aux communications parents-enfants

au sein des familles monoparentales et du type de monoparentalité. Cependant, les comportements des individus varient en fonction de leur personnalité forgée à partir de leurs expériences communicationnelles en relation avec les types de familles. De ce fait, il importe de mener une étude dans un contexte africain, précisément ivoirien, pour étudier la délinquance juvénile en relation avec les communications parents-enfants et le type de monoparentalité. L'étude vise à vérifier l'idée selon laquelle la délinquance juvénile varie en fonction des communications parents-enfants et du type de monoparentalité. Elle permettra d'améliorer les pratiques éducatives parentales pour une vie harmonieuse en société. L'intérêt de la présente étude est d'apporter, à la littérature scientifique des informations permettant de réorienter les méthodes de prise en charges et de réinsertion des jeunes délinquants. Par conséquent, les dérives sociales juvéniles que dictent les jeunes garants de l'avenir du pays suscitent notre interrogation qui est de savoir en quoi le type de monoparentalité (masculine et féminine) et les communications parents-enfants (fréquentes et occasionnelles ou rares) déterminent le type de délinquance juvénile à Abidjan ? Dans cette perspective, la théorie de la frustration de Delay et Pichot (1990) semble la mieux indiquée pour une meilleure compréhension du phénomène étudié.

Cette théorie, nous permet de comprendre le comportement des jeunes délinquants face aux frustrations sociales. Elle stipule que l'agression est la réaction première et caractéristique d'une situation de frustration qui survient lorsque la satisfaction d'un désir ou d'un besoin chez l'individu se heurte à un obstacle quelconque (interne ou externe). Dans sa forme directe, l'acte délictueux sera tourné contre la source de la frustration. Mais, lorsque l'agression directe est inhibée, elle génère des agressions externes ou des conflits dérivés en se tournant vers d'autres sources. Autrement dit, les jeunes peuvent réagir différemment pour marquer leur frustration. Par ailleurs, le comportement des jeunes est guidé par des connaissances élaborées au cours de leurs expériences communicatives avec leurs parents. Enfin, la question spécifique énoncée conduit à la formulation des hypothèses spécifiques suivantes :

a) la fréquence de vrais délinquants est plus élevée dans les familles monoparentales masculines que celle des familles monoparentales féminines.

b) Les faux délinquants sont significativement plus fréquents dans les familles où les communications parents-enfants sont occasionnelles que dans les familles où les communications parents-enfants sont fréquentes.

La vérification des hypothèses énoncées nécessite la mise en place d'une démarche méthodologique qui est exposée dans les lignes suivantes.

II-MÉTHODOLOGIE

L'objectif de notre étude est d'analyser l'effet du type de monoparentalité et des communications parents-enfants sur la délinquance des jeunes à Abidjan. Pour ce faire, la mise à l'épreuve des hypothèses opérationnelles formulées ci-dessus nécessite la description des variables, l'identification de la population d'étude et de l'échantillon, l'explication du choix des instruments de mesure et de la procédure de passation et la justification de la technique statistique utilisée.

1-Description des variables

Dans le cadre de cette recherche, les variables impliquées sont au nombre de trois : deux variables indépendantes, le type de monoparentalité et les communications parents-enfants, et une variable dépendante, la délinquance juvénile.

La variable « type de monoparentalité » est de nature qualitative avec deux modalités : monoparentalité masculine et féminine. La monoparentalité masculine se définit comme étant la structure familiale dans laquelle l'enfant vit avec son père ou une tierce personne de sexe masculin. Par contre, la monoparentalité féminine est la structure familiale dans laquelle l'enfant vit avec sa mère ou une tierce personne de sexe féminin.

La variable « les communications parents-enfants » est de nature qualitative et revêt deux modalités : communications parents-enfants fréquentes et occasionnelles ou rares. Les communications parents-enfants fréquentes caractérisent les échanges verbaux fréquentes au sein de la famille. Les communications parents-enfants occasionnelles ou rares font référence aux échanges verbaux occasionnels ou rares au sein de la famille.

Le type de délinquance juvénile est la variable dépendante. Elle est de nature qualitative et présente deux modalités : la vraie délinquance et la fausse délinquance. Le délinquant vrai est l'individu refusant le travail comme fonction sociale ou qui manifeste un désintérêt pour l'avenir commettant des actes délictueux volontaires. La fausse délinquance est caractérisée par les actes accidentels, involontaires, liés à une pathologie de la personnalité. Selon Mucchielli (1971), les psychopathes qui commettent des délits sont de faux-délinquants.

2- Echantillon

Les sujets de l'étude sont issus du Centre d'Observation des Mineurs (COM). Le centre est situé à de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA), dans la commune de Yopougon (Abidjan). Il reçoit des mineurs âgés de 12 à 17 ans révolus, sans distinction de sexe. Les jeunes sont admis sur décision du juge des enfants qui les place soit sous ordonnance de garde provisoire (OGP), au regard de l'article 770 du code de procédure pénale (CPP). Selon cet article, le juge peut ordonner le placement provisoire du mineur dans un centre d'observation institué ou agréé

par le ministre de la Justice, s'il estime que l'état physique ou psychologique du mineur justifie une observation approfondie. Soit sous mandat de dépôt (MD), selon l'infraction commise, la personnalité (état dangereux ou non) et l'âge (18 ans révolus). La mission principale du COM consiste ainsi à lutter contre la délinquance et autres déviances juvéniles, sur une durée de six (6) mois renouvelable une seule fois. A l'origine, la capacité d'accueil du COM est de 120 pensionnaires.

L'étude porte sur un échantillon de 97 jeunes délinquants de la MACA (Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan) dont l'âge moyen est de 16 ans. Ces sujets, répartis en quatre groupes expérimentaux, équivalent deux-à-deux, sont soumis à un questionnaire dont les données sont analysées au moyen de la technique statistique du Khi carré.

La technique d'échantillonnage

Le plan factoriel relevant des méthodes d'échantillonnage quasi expérimental est le mieux indiqué pour l'analyse de l'effet de chacune de nos variables indépendantes sur la variable dépendante. Il a pour principe de définir les combinaisons des modalités des variables observées sur la variable dépendante. L'équivalence de ces groupes est possible grâce à la technique de contrôle de l'appariement. Celle-ci consiste « à former des groupes équivalent en sélectionnant les sujets en fonction des variables que l'on veut neutraliser, de telle sorte que la distribution de ces variables soit la même dans chacun des groupes » (Chauchat, 1985, p. 84).

La répartition des différents groupes en fonction des variables observées et de la variable dépendante est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Constitution des groupes expérimentaux

Communications parents-enfants	Monoparentalité masculine	Monoparentalité féminine	Total
Fréquentes	Groupe1 (G1)	Groupe2 (G2)	57
Occasionnelles ou rares	Groupe3 (G3)	Groupe4 (G4)	40
Total	68	29	97

LES GROUPES OBTENUS PEUVENT ÊTRE CARACTÉRISÉS COMME SUIT :

G1 : sujets de famille monoparentale masculine ayant des communications parents-enfants fréquentes.

G2 : sujets de famille monoparentale féminine ayant des communications parents-enfants fréquentes.

G3 : sujets de famille monoparentale masculine ayant des communications parents-enfants occasionnelles ou inexistantes.

G4 : sujets de famille monoparentale féminine ayant des communications parents-enfants occasionnelles ou inexistantes.

L'échantillon se compose de 97 sujets répartis en quatre groupes. Les sujets de chacun de ces groupes sont du genre masculin, âgés d'environ 15 ans et de la classe de CE1.

3- Questionnaire

Pour la présente étude, le choix du questionnaire se justifie par le caractère particulier qu'il revêt dans une enquête psychosociale. Le questionnaire, présente divers avantages avec des observations systématiques, standardisées et peu coûteuses les enquêtes par questionnaire, peuvent être menées sur un grand échantillon et les données obtenues traitées statistiquement.

L'élaboration du questionnaire utilisé s'est faite en plusieurs étapes. La version définitive du questionnaire s'articule autour de trois axes majeurs.

- Le premier axe composé de 10 items, renseigne sur le type de famille et les données biographiques comme l'âge du sujet, son niveau d'étude et sa situation familiale. Les questions relatives au type de famille sont des questions fermées, catégorielles. Ce type d'item permet d'obtenir des réponses plus précises et plus nuancées.

- Le deuxième axe renseigne sur le type de communications parents-enfants et comporte 18 items relatifs à l'affectivité, à la supervision et au contrôle des parents. A partir de l'analyse de ces éléments de la revue de littérature, le questionnaire, concernant les communications parents-enfants, est une échelle de type Likert (à cinq niveaux allant de Toujours à Jamais). Cette deuxième partie sur les communications parents-enfants est constituée de 18 items déterminant la fréquence des communications parents-enfants.

- Le troisième axe est composé de 15 items renseignant sur le type de délinquants. Ce dernier axe renferme deux indicateurs relatifs aux comportements délinquants et à la personnalité du délinquant. Le questionnaire élaboré à ce niveau est constitué de questions fermées, catégorielles.

Après l'étape de construction du questionnaire. Il a été soumis au procédé des juges après 15 sujets choisis au hasard dans la population d'étude. Cette opération consiste à mettre en évidence le caractère ambigu ou non des items du questionnaire. Une cote d'ambiguïté a été calculée pour chaque item. Ainsi, les items ayant une cote d'ambiguïté supérieure ou égale à 44% ont été reformulés en des termes plus précis. La technique statistique du Khi carré dans le cas d'échantillons indépendants est employée pour vérifier nos hypothèses de travail. D'une part, elle permet de comparer les délinquants (vrais ou faux) de famille monoparentale masculine et ceux de famille monoparentale féminine. D'autre part, cette technique permet de comparer la fréquence des communications parents-enfants occasionnelles ou fréquentes au sein des familles de vrais ou

faux délinquants. Ce traitement statistique permet d'aboutir à des enseignements qu'il convient d'examiner.

III- ANALYSE DES RÉSULTATS

En définitive, sur les 97 sujets enquêtés, 47 vrais délinquants sont issus de famille monoparentale masculine et 10 de famille monoparentale féminine. 21 faux délinquants proviennent de famille monoparentale masculine contre 19 provenant de famille monoparentale féminine. En outre, 14 vrais délinquants ont des communications parents-enfants fréquentes contre 43 vrais délinquants ayant des communications parents-enfants occasionnelles ou rares. Par ailleurs, 19 faux délinquants ont des communications parents-enfants fréquentes et 21 faux délinquants ont des communications occasionnelles ou rares avec leurs parents. C'est par rapport à ces deux axes que les résultats ci-dessous sont présentés.

1- Premier résultat : Type de monoparentalité et type de délinquance juvénile

Tableau II : Répartition des sujets selon le type de monoparentalité et le type de délinquance

Type de délinquant	Monoparentalité masculine	Monoparentalité féminine	Total	
Vrai	47 39,95%	10 17,04%	57 56,99%	Khi carré au seuil de P.05 pour 1 ddl, Khi carré calculé = 6,69
Faux	21 28,04%	19 11,95%	40 39,99%	
Total	68 67,99%	29 28,99%	97 96,98%	

Au moyen du Khi carré calculé, l'appréciation du type de monoparentalité sur le type de délinquants aboutit à une valeur de 6,69, significatif au seuil de P. 05. Ce résultat exprime une différence significative entre les fréquences comparées. Il atteste que la fréquence de vrais délinquants est plus élevée dans les familles monoparentales masculines (39,95%) que celles des familles monoparentales féminines (17,04%). De même, les faux délinquants sont plus fréquents dans les familles monoparentales masculines (28,04%) que dans celles des familles monoparentales féminines (11,95%). En claire, l'hypothèse selon laquelle, la fréquence de délinquants est plus élevée dans les familles monoparentales masculines que celle des familles monoparentales féminines est confirmée. Partant de La théorie de la frustration de Delay et Pichot (1990), nous pouvons soutenir

que le jeune qui vit ces mutations familiales ou handicaps familiales peut évacuer la frustration vécue de manière indirecte par des comportements antisociaux. La désorganisation familiale qui créer un bouleversement psychologique chez le jeune se traduit par le conflit envers autrui et la société qui apparaissent comme une source de frustration externe.

2- Deuxième résultat : Type de délinquance juvénile et communications parents-enfants

Tableau III : Répartition des sujets selon le type de délinquance juvénile et les communications parents-enfants

Type de délinquant	Communications parents-enfants fréquentes	Communications parents-enfants occasionnelles ou rares	Total	
Vrai	14 19,39%	43 37,60%	57 56,99%	Khi carré au seuil de P.05 pour 1 ddl, Khi carré calculé = 5,51
Faux	19 13,60%	21 26,39%	40 39,99%	
Total	33 32,99%	64 63,99%	97 96,98%	

Le Khi carré calculé 5,51, est significatif au seuil de P.05. Ce résultat justifie la différence significative au niveau des fréquences observées. La fréquence des communications parents-enfants fréquentes est moins élevée chez les faux délinquants (13,60%) que chez les vrais délinquants (19,39%). Cependant, les communications parents-enfants occasionnelles ou rares s'observent plus chez les vrais délinquants (37,69%) que chez les faux délinquants (26,39%). Sur les 97 sujets enquêtés, on observe 19 faux délinquants ayant des communications parents-enfants fréquentes, contre 21 vrais délinquants soumis à des communications parents-enfants occasionnelles ou rares. En somme, ce résultat souligne que les communications parents-enfants ont une influence sur la délinquance. En claire, la fréquence de délinquants est fonction des communications parents-enfants. On peut donc soutenir que notre deuxième hypothèse de travail a été vérifiée. La théorie de la frustration de Delay et Pichot (1990) explique ce résultat en soutenant que la frustration d'un besoin peut se heurter à un obstacle (externe) qui peut se caractériser par un déficit de communications parents-enfants qui se traduit chez l'enfant par un besoin d'exprimer ses envies. Cette situation crée chez le sujet une frustration qui se manifestera souvent par le développement d'acte délictueux

et de sentiments négatifs. En effet, cette théorie stipule que l'agression est la réaction première et caractéristique d'une situation de frustration.

IV- DISCUSSION

La présente étude examine l'effet du type de monoparentalité et des communications parents-enfants sur la délinquance juvénile. Elle conduit donc à faire la comparaison des fréquences obtenues au niveau des différents groupes de sujets. Les hypothèses émises soutiennent d'une part que la fréquence de délinquant est plus élevée dans les familles monoparentales masculines que celle des familles monoparentales féminines. D'autre part, les délinquants sont significativement plus nombreux dans le cadre des communications parents-enfants occasionnelles que dans les familles où les communications parents-enfants sont fréquentes.

Les résultats l'étude concordent avec notre première hypothèse ; ce qui signifie que la fréquence de délinquants est plus élevée dans les familles monoparentales masculines que celle des familles monoparentales féminines. Cela montre que le type de monoparentalité joue un rôle important dans l'émergence de la délinquance juvénile. Ce résultat s'inscrit dans la même logique que d'autres études. En effet, Hirschi (1969) affirme que la proportion d'enfants issus de familles dissociées est plus forte parmi les autres mineurs suivis par la justice et les mineurs condamnés que parmi les mineurs qui déclarent leur comportement dans les enquêtes de délinquance auto-révélee. Ceci traduit un double effet de stigmatisation. D'une part, la conséquence du préjugé selon lequel le parent seul serait moins capable d'élever correctement et de contrôler son enfant que la famille stable d'apparence unie. D'autre part, la conséquence directe d'un fait sociologique : les familles dissociées et les jeunes délinquants se rencontrent principalement dans les mêmes milieux défavorisés, dès lors leur liaison apparente est un effet du contexte socio-économique. Par ailleurs, Wells et Rankin (1991) confirment les corrélations établies entre la famille dissociée et délinquance juvénile. Pour ces auteurs, la désorganisation ou dissolution de la cellule famille est un facteur déterminant sur la délinquance des jeunes. Pour ces auteurs, les enfants issus de foyer monoparental sont plus enclins à la délinquance.

En ce qui concerne le second résultat, il confirme notre deuxième hypothèse. Cela montre que les délinquants sont significativement plus nombreux dans le cadre des communications parents-enfants occasionnelles ou rares que dans les familles où les communications parents-enfants sont fréquentes. Ce résultat s'inscrit dans la même logique que certaines études. En effet, ce résultat rejoint celui Pope (1988) sur les relations interpersonnelles et la délinquance juvénile. Cette étude confirme une corrélation entre les relations interpersonnelles et la délinquance juvénile. Pour cet auteur, il existe une relation étroite entre les relations interpersonnelles

et la délinquance. De ce fait, la qualité des relations interpersonnelles à l'intérieur de la famille a une forte incidence sur le développement subséquent des comportements délictueux. Cela signifie qu'une absence des communications parents-enfants favorise les comportements délictueux. Dans la même droite ligne, Roché (2001) conclut que si l'enfant s'entend bien avec ses parents, et aussi si ceux-ci lui adressent souvent des compliments, alors le risque de délinquance sera moins élevé. Plus cette proximité affective n'est élevée, plus les méconduites et les délits sont rares. Ce résultat sera confirmé par Coutant (2005) qui affirmait que si des délits sont commis dans ce type de bonnes relations familiales; l'enfant va se culpabiliser en voyant la honte et la détresse de ses parents confrontés aux institutions (justice, école), ce qui le dissuadera de recommencer par la suite. Il est aussi à noter que l'un des besoins essentiels qui préside à l'intégration de l'enfant à son environnement est celui de l'autonomie sociale. La socialisation passe inéluctablement par la nécessité de se différencier de son groupe d'origine en se formant une « personnalité de base ». Ce processus implique de répondre aux besoins de communication.

CONCLUSION

La vue panoramique des travaux sur la délinquance des jeunes apportent un éclairage nouveau sur le phénomène de la délinquance, et la solution répressive qui lui est jusque là réservée par la société. L'étude des différents facteurs, montre clairement que la famille, quelques fois, joue un rôle de retenue de la délinquance, plutôt que de producteur direct. Ceux-ci sont plutôt les mauvaises fréquentations (et notamment les groupes de pairs délinquants), les conditions socio-économiques, l'échec scolaire. En outre, le type de monoparentalité et des communications parents-enfants pourraient expliquer cette forme d'inadaptation sociale? C'est dans cette optique que cette recherche s'est intéressée à la délinquance juvénile qui est une forme relativement importante des inadaptations sociales. Les résultats et interprétations, montrent que le type de monoparentalité et les communications parents-enfant influencent la délinquance juvénile. Par conséquent, l'on s'aperçoit ainsi du rôle déterminant de la famille, en tant que structure sociale et cellule de base de toute société notamment humaine, dans les inadaptations sociales. Il apparaît amplement que de l'attitude des parents dépend le devenir de la personnalité de l'individu. D'où la nécessité pour les parents d'avoir une parfaite connaissance de la personnalité de l'enfant afin d'entretenir de meilleures relations avec leurs enfants. Cependant, les résultats de l'étude sont relatifs au contexte de l'étude d'où la nécessité de tenir compte de ces prescriptions avant de tirer de ces données une conclusion trop rapide (toute manifestation de la délinquance étant déterminée par divers antécédents sociaux). Car l'étude a porté sur un échantillon de taille relativement faible (N = 97 sujets) qui nous a été imposé par les réalités du terrain.

Enfin, la délinquance n'est pas une réalité simple. Mais elle constitue un phénomène complexe dont la solution réside en l'individu, dans la famille, dans l'école, dans la société; c'est-à-dire en chacun de nous. Cependant, pour mieux appréhender ce phénomène, il faut une combinaison de plusieurs facteurs et mener une étude à grande échelle. Ainsi, toute autre étude ultérieure qui porterait sur ce sujet en analysant d'autres déterminants psychologiques serait d'un grand intérêt pour l'avancement des connaissances.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Afrique, C. E. D. E. (2005). CRIMINALITE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE.
- Archambault, P. (2002). Séparation et divorce: quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants? *Population et sociétés*, (379). Aubervilliers, France : INED
- Cario, R. (2000a). Intervention psychosociale précoce. *Journal du Droit des Jeunes*, 194, 12-21.
- Cario, R. (2000b). Victimologie ; de l'effraction du lien intersubjectif à la restauration.
- Carle, J. C., & Schosteck, J. P. (2002). Délinquance des mineurs: La République en quête de respect. *DOCUMENTS DU SENAT*, (340).
- Castellan, Y. (1996). La famille en difficulté et l'intervention des tiers. In P. Chanost & J. Verbizier (eds.), *Les nouvelles inadaptations* (95-105). Toulouse, France: Érès.
- Chauchat, H. (1985). *L'enquête en psychosociologie*. Paris, France: Armand.
- Choquet, M., et Ledoux, S. (1994). *Adolescents : enquête nationale*. Paris, France : La documentation française.
- Cauquil, G., Deckmyn, C. & Sentis, F. (1997). Évaluation des premières UEER : synthèse de six études monographiques. Paris, France : Cirese.
- Coutant, I. (2005). Conclusion. Socialiser l'éducation morale. TAP/Enquêtes de terrain, 315-322.
- Coslin, P. G. (2002). *Psychologie de l'adolescent*. Paris, France : Armand Colin.
- Cusson, M. (1997). Le délinquant chronique et la question de la personnalité criminelle. *Problèmes actuels de science criminelle*, X (59-85).
- Delay, J., Pichot, P. (1990). *Psychologie*. Paris, France : PUF.
- Dumas, D. (1999). *Sans père et sans parole. La place du père dans l'équilibre de l'enfant*. Paris, France : Hachette.
- Farrington, D. P., Barnes, G. C., & Lambert, S. (1996). The concentration of offending in families. *Legal and criminological psychology*, 1(1), 47-63.
- G_{AZEAU}, Jean-François. & P_{EYRE}, Vincent. (1992). *L'enquête rapide de personnalité. Permanence d'orientation pénale*. Vaucresson : Centre de recherche interdisciplinaire.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, Amérique :

Stanford University Press.

- Hirschi, T.(1969). *Causes of delinquency*, Berkeley, Amérique: University of California press.
- Hohmann, S., Becker, K., Fellingner, J., Banaschewski, T., Schmidt, M.H., Esser, G. et Laucht, M. (2009). Preuve d'épistasie entre les polymorphismes des récepteurs 5-HTTLPR et dopamine D4 dans le comportement d'extériorisation chez les jeunes de 15 ans. *Journal de transmission neuronale*, 116(12), 1621-1629.
- acob, M., McKibben, A., & Proulx, J. (1993). Étude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuels. *Criminologie*, 26(1), 133-163.
- Kierkus, C.A., & Hewitt, J.D. (2009). La nature contextuelle de la relation structure familiale/délinquance. *Journal de justice pénale*, 37(2), 123-132.
- JKoudou, O. (1996b). Intolérance sociale, continuation du comportement délinquant chez l'adolescent et stratégie préventive. *Déviance et Société*, 20 (2), 141-151